



# SOISY

INFOS



## BIEN VIVRE ENSEMBLE À SOISY !

Que peut ou que doit faire une Municipalité pour contribuer au bien vivre de chacune et de chacun dans la commune dont elle est responsable ?

Il est une tendance générale à considérer que le Conseil Municipal - et peut-être plus encore le Maire - peut tout faire, qu'il est le maître absolu de tout ce qui se passe sur le territoire communal.

Il est vrai que les lois de décentralisation de 1983 avaient confié, aux collectivités locales en général et aux communes en particulier, plus d'autonomie, plus de libre interprétation. La révision constitutionnelle du 28 mars 2003 a confirmé le principe de libre administration des collectivités territoriales, principe qui était déjà présent dans la Constitution. Cependant, cette liberté est strictement limitée et depuis le début des années 2010, force est de constater que l'Etat - par le biais de ses fonctionnaires de tous niveaux - s'efforce de reprendre possession des orientations stratégiques et d'en surveiller l'application par les collectivités locales.

Souvent dans l'incapacité de faire, pour ce qui le concerne directement dans ses fonctions régaliennes, l'Etat ne se prive pas d'imposer aux communes, qui elles font, ce qu'elles doivent faire, et même, comment elles doivent le faire.

En effet, ce principe de « libre administration des Collectivités locales » est une notion plus prometteuse que précise. Ainsi, l'article 72-3 de la Constitution révisée en 2003 prévoit que : « les Collectivités s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi ». Et depuis le début des années 2010, les gouvernements et leurs majorités parlementaires ne se sont pas privés d'imposer des règles qui, si elles sont toujours plus contraignantes, n'en sont pas pour autant toujours pertinentes, lorsqu'elles sont aveuglément appliquées sur le terrain.

Les exemples sont nombreux. Mais cette réalité ne décourage pas votre Equipe municipale à s'appliquer et à s'impliquer pour que Soisy, votre commune, soit agréable pour toutes et pour tous. Ce Soisy Infos des mois de mai et juin est particulièrement révélateur du dynamisme de votre municipalité en la matière : le Rallye du Petit Citoyen organisé par la Caisse des Ecoles, la « Fête des Voisins » initiée par votre commune en 2000, la Fête de la Musique organisée par la ville avec la participation des associations de commerçants, la séance de dédicace de Jean-Pierre Castelain, Soiséen et écrivain à succès qui signe son quatorzième roman, la Musique fait son Cinéma, le rendez-vous au potager, les fêtes de quartier des centres sociaux municipaux... Votre participation, toujours grandissante, à ces différentes manifestations montre votre attachement à notre commune. C'est pour nous un encouragement à persévérer. Mais il est un autre vecteur de la qualité de vie à Soisy : le comportement de chacune et de chacun envers autrui. Là aussi, appliquons-nous, et la vie sera encore plus agréable, plus facile !

Bien à Vous,

**Luc Strehaiano**  
Votre Maire

## événement

### Cap sur l'apprentissage de la citoyenneté



Pour la 20<sup>e</sup> édition du Rallye du Petit Citoyen, 115 écoliers soisés vont découvrir leurs droits et leurs devoirs de jeunes citoyens. Rendez-vous le samedi 18 mai !

A l'initiative de la Caisse des Ecoles et avec le soutien de la Municipalité et de l'Education nationale, le Rallye du Petit Citoyen contribue au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge. Ainsi ce rendez-vous qui rassemble depuis vingt ans les élèves des classes de CM2 et CM1/CM2, offre l'opportunité aux jeunes soisés de découvrir leurs droits et leurs devoirs de citoyens et favorise ainsi l'esprit de responsabilité et d'engagement des enfants tout en transmettant des valeurs de civisme et de solidarité.

115 écoliers partiront donc ce samedi 18 mai prochain, à la rencontre de nombreux acteurs de la vie locale qui contribuent chaque année à leur apprentissage de la citoyenneté. Ainsi, tout au long de la matinée, les jeunes citoyens

vont parcourir la ville à la découverte des services municipaux, de l'Etat civil, de la Restauration scolaire, de la police municipale, des clubs de rugby et de judo, des collèges soisés, du syndicat Emeraude, de Radio Enghien, de la résidence du Boisquillon, d'Auchan ou encore de l'Unicef, de l'association BienHêtre ou de TVO... Ces rencontres, riches d'échanges et d'enseignements permettront aux écoliers de répondre aux questionnaires que les partenaires leur ont préparés... Parce que l'objectif du rallye citoyen reste bien sûr pour nos jeunes Soisés de remporter le premier prix de "l'Attitude citoyenne" et le premier prix des "Meilleures connaissances". En fin de matinée, tous se retrouveront au collège Descartes pour comptabiliser les points et être récompensés. Bonne découverte à tous !

**Rendez-vous pour la remise des prix : Samedi 18 mai, à 12h - Gymnase Descartes**

### SOMMAIRE

#### 2 CULTURE

Fête de la musique : « Vivre ensemble la Musique »



#### 3 CADRE DE VIE

Parc du Val Ombreux : Une renaissance !

#### 4 C'EST EN CE MOMENT

Été 2019 : Nos aînés sous surveillance



# FÊTE DE LA MUSIQUE : « VIVRE ENSEMBLE LA MUSIQUE »



© the Firelips Men

**La Fête de la Musique est un événement participatif, festif et collectif. Il est fait pour et par le public. Ainsi, comme chaque année à Soisy, la nuit du 21 juin, chacun est invité à venir vivre un moment de partage autour de concerts donnés par des amateurs et des professionnels. Rendez-vous place de l'Hôtel de Ville !**

**L**a Fête de la musique soisienne vous invite pour cette nouvelle édition à faire un voyage dans le temps... Pour l'occasion, le parvis de l'Hôtel de Ville se transformera en scène ouverte pour vous inviter à faire de belles découvertes musicales. Cette manifestation offrira une restauration sur place organisée traditionnellement par l'association des Artisans Commerçants de Soisy qui vous régaleront le temps d'une soirée festive et conviviale !

**À partir de 19h : Jeunes talents**  
En solo ou en groupes, les jeunes talents soisiens seront accueillis sur la scène du parvis pour vous faire découvrir leur aptitude artistique. Soyez curieux et venez les encourager !

**20h15 : The Firelips Men**  
The Firelips Men est une fanfare Soul, Reggae et Funk composée de la fine fleur des "souffleurs valdoisiens". Ce groupe de valeureux pilotes s'est échappé des couloirs du temps pour déambuler en musique sur le parvis et animer votre début de soirée.

**21h30 : Mister Jones**  
Revivez les grands moments du Rythm and Blues, de la Soul et du Rock grâce à l'orchestre Mister Jones. Retour au meilleur des années 70/80 avec les reprises de James Brown, Aretha Franklin, Otis Redding, Joe Cocker et bien d'autres pour groover et danser lors de cette soirée de fête !



© Mister Jones

**Renseignements :**  
Service de la Culture au **01 34 05 20 47**

**Les artisans et commerçants vous régaleront**  
Venez passer une agréable soirée musicale et gastronomique sur le parvis de l'Hôtel de Ville. À l'occasion de la fête de la musique, les artisans et les commerçants de Soisy vous accueillent autour d'une restauration conviviale de qualité. Sans réservation.

**Vendredi 21 juin à partir de 19h, sur le Parvis de l'Hôtel de Ville**



# PARC DU VAL OMBREUX : UNE RENAISSANCE !

**Donner plus de «nature en ville» aux habitants est une politique forte développée depuis de nombreuses années par la Ville de Soisy. La requalification paysagère du parc du Val Ombreux en est l'un des éléments majeurs. 3<sup>ème</sup> et dernier volet du contrat régional, le Parc du Val Ombreux s'est refait une jeunesse. 7 mois de travaux et d'aménagement auront permis au poumon vert de Soisy de retrouver tous ses attraits d'antan.**



**L**e projet de revalorisation paysagère du parc du Val Ombreux prévoit notamment de renouer avec l'histoire, de donner de l'ampleur à l'Orangerie avec une mise en lumière et en recomposant ses terrasses en pavés et, de mettre en valeur la pierre tombale d'Alexandre Javon, Magistrat mort en 1843, fils de Jean-Baptiste Javon, Maire de Soisy de 1817 à 1829. Réaménagé, cet écrin vert redevient un espace de convivialité qui invite toutes les générations soisiennes à la promenade et à la détente.

Le projet concerne 4 volets : L'aspect paysager central sur le thème Renaissance ; l'aspect sécuritaire (Clôture, éclairage) ; l'espace jeux/agrès sportifs et l'espace naturel (Allées stabilisées, prairie fleurie). Avec une superficie

2,5 hectares, cet écrin naturel au cœur de la ville voit son patrimoine végétal enrichi : pas moins de 8120 m<sup>2</sup> de surfaces engazonnées, 1430 m<sup>2</sup> de plantations arbustives et 38 arbres de très haute tige s'ajoutent aux 455 arbres existants. Pour renouer avec l'époque Renaissance, des roseraies, des bacs d'orangerie viennent compléter le cadre fleuri, une pergola offre un espace ombragé et bucolique, une fontainerie est également installée dans le bassin (lame d'eau, jet d'eau)... Ouvert à toutes les générations, le parc du Val Ombreux invite à la promenade et aux loisirs en toute sécurité. L'espace clos bénéficie d'un éclairage public renforcé et élégant ; l'accès principal depuis le l'avenue de Paris, la place centrale tantôt zone de repos tantôt zone d'animations et de festivités, vous guide vers les allées en sous-bois qui vous invitent à découvrir les espaces

réservés à la nature et à la biodiversité ; le long des cheminements, les 12 bancs et 10 chaises mobiles accueilleront les promeneurs ; l'allée périphérique d'1km à vocation sportive comme les 8 agrès déployés sur 4 zones séduiront les sportifs. Les plus jeunes bénéficient d'un espace clos de 710 m<sup>2</sup> offrant une structure pour les 5/12 ans, 4 balançoires pour les 1/12 ans et 7 jeux à ressorts pour les 2/5 ans. A l'issue des travaux qui s'achèveront courant juin, le parc verdoyant et fleuri, offrira sans aucun doute un lieu de découverte et de convivialité !

**Le Parc du Val Ombreux valorisé sera inauguré samedi 29 juin à 10h. Chaque Soisienne et chaque Soisien y est cordialement convié.**

## HOMMAGE À JEAN WILLOT :

Les élus Soisy Pour Tous souhaitent rendre un vif hommage à la famille de Jean Willot, professeur des écoles à Eaubonne. En mars dernier, ce professeur émérite, reconnu de tous pour ses qualités humaines, relationnelles et professionnelles, a mis fin à ses jours ne supportant pas de faire l'objet d'une plainte visiblement abusive « pour violences aggravées sur mineur par personne ayant autorité ». Au-delà de la tristesse qui peut nous submerger, du malaise et de l'incompréhension de voir en 2019 un tel drame se dérouler sous nos yeux, cela nous interroge sur la place de l'école et des enseignants dans notre société. Les tensions sont désormais croissantes entre les enseignants et les parents pour des raisons souvent dérisoires (mauvaises notes, remarques...) aboutissant parfois à une surréaction de certains parents. Mais d'où vient ce sentiment de perte de confiance en l'école ? Pourquoi le dialogue n'arrive-t-il plus à se nouer au sein de cette si belle institution ? Alors que nos parlementaires débattent autour du projet de loi « Pour une école de confiance » proposé par le Ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Blanquer, nous formulons le vœu que des mesures fortes soient prises pour que chacun retrouve confiance en l'école, pour que ce beau métier d'enseignant puisse retrouver toutes ses lettres de noblesse et pour que nos enfants continuent d'apprendre dans un environnement apaisé et serein.

Laura Bérot, Frank Morot-Sir, Caroline Baas, Salim Hocini,  
Vos élus du groupe "Soisy pour tous"  
contact@soisypourtous.fr

## POURQUOI ET COMMENT AIDER LES OISEAUX ?

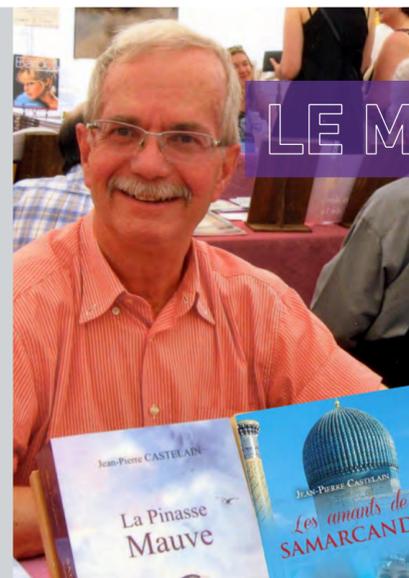
Alerté par le déclin de la biodiversité, pourquoi ne pas aider les oiseaux en cette période où il est important qu'ils trouvent leurs emplacements et les ressources nécessaires pour se reproduire et survivre. Or, dans nos villes les emplacements favorables sont de plus en plus rares. En fabriquant des nichoirs pour accueillir différentes espèces au printemps, mais aussi des mangeoires, afin de faciliter leurs recherches de nourriture, nous pouvons facilement donner un coup de pouce à la nature.

Laurence Thierry  
Page Facebook Soisy alternative et solidaire

## QUID DU GRAND DÉBAT ?

Le Président de la République, face à la contestation grandissante, a souhaité rétablir le dialogue avec les citoyens en organisant un grand débat national : permettre aux citoyens de se rencontrer, d'échanger... leur donner la Parole est un acte républicain. C'est pourquoi, conformément aux vœux du Président de la République, la municipalité malgré son opposition à la politique menée par le Président, a démocratiquement invité les Soisiennes et les Soisiens à un débat citoyen, illustrant ainsi le propos de Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire ». Souhaitons que le Président de la République comprenne l'enjeu qui se présente à lui ! Qu'il sache renouveler la République en promouvant la participation directe des citoyens à la vie politique ! ... Et que la montagne n'accouche pas d'une souris !

Amédée Desrivières  
Soisy Demain



## LE MANUSCRIT DE NICÉTAS

**Cette année Jean-Pierre Castelain, l'auteur soiséen de la Trilogie « La Pinasse Mauve », nous propose la réédition de son roman cathare « Le Manuscrit de Nicétas ». Lors de sa première sortie en 2007, cet ouvrage avait déjà séduit bon nombre de lecteurs. À lire sans modération !**

« Nicétas, évêque cathare de Constantinople, un personnage authentique, était venu dans notre Sud-Ouest en 1167, à Saint-Félix Lauragais, non loin de Toulouse, pour présider un concile avec les évêques cathares de la région. Une rumeur puissante et persistante suivit ce concile : Nicétas serait venu à Saint-Félix avec un manuscrit : les Tables des Lois cathares. Alors les évêques locaux n'eurent plus qu'une obsession : cacher ce document à la vindicte de Rome. Car Rome tenait à brûler ce parchemin odieux sur la



place publique pour décréter que cette hérésie n'existait pas ou n'existait plus. Alors, un troubadour, un tisserand et enfin un tailleur de pierre seront chargés de cacher le précieux manuscrit. Trois hommes courageux, trois compagnons bâtisseurs, héros d'une histoire palpitante intégrée dans notre Histoire. » Par ce stratagème, l'auteur nous plonge dans cette région magnifique, de Béziers à Moissac et de Foix à Albi, en passant par les incontournables Carcassonne, Montségur, Quéribus (photo de couverture) et Pontfroide, entre autres... alors, bon voyage !

**Venez rencontrer l'auteur Soiséen lors d'une séance de dédicaces : Samedi 29 juin, toute la journée, au Magasin Auchan de Soisy.**  
« Le Manuscrit de Nicétas » aux Editions Amalthée

# C'EST EN CE MOMENT



## ÉTÉ 2019 : NOS AÎNÉS SOUS SURVEILLANCE

Nos aînés souffrent plus que les autres de la chaleur excessive. Chaque année, la Ville met en place un dispositif de surveillance, de prévention et d'action en direction des aînés. Un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans ou handicapées ou inaptes au travail de plus de 60 ans qui en font la demande est ainsi constitué avant l'été.

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches et bénéficier d'un suivi tout particulier des services municipaux, contactez le service de l'Action sociale au 01 34 05 20 66.  
Info canicule service : 0800 06 66 66

## VENTES AUX ENCHÈRES

La ville de Soisy-sous-Montmorency a décidé la cession de biens communaux suivant le principe de la vente aux enchères sur internet via le site « webencheresimmo.com ». Le principe est simple. Les internautes intéressés s'inscrivent gratuitement sur le site webencheresimmo.com et visitent le bien. Ils reçoivent sur place un numéro d'agrément qui leur permettra de participer aux enchères en ligne. Les enchères se dérouleront du 17 mai au 24 mai. Les biens proposés sont les suivants :

1 maison de 120 m<sup>2</sup> au 10 rue d'Eaubonne,  
1 maison de 130 m<sup>2</sup> au 4 rue des Fosseaux,  
1 maison de 74 m<sup>2</sup> au 9 rue Blanche.

Renseignements : service de l'Urbanisme au 01 34 05 21 56



## CONSOMMEZ LOCAL !

Valorisez le commerce de proximité ! Généralement connues pour organiser des opérations commerciales, les associations de commerçants jouent aussi un rôle fédérateur entre les acteurs économiques de la ville et de promotion pour les commerçants et artisans de proximité.

L'association « Artisans Commerçants de Soisy » forte de sa soixantaine d'adhérents souhaite susciter auprès des consommateurs le réflexe de rechercher des produits et des services en priorité auprès des acteurs locaux ; elle participe également à l'animation locale en organisant en partenariat avec la Ville, 4 événements qui viennent rythmer l'année.

Facebook : @artisanscommerçantsdesoisys

L'association des commerçants du marché de Soisy regroupant les 23 commerçants de la halle, organise tout au long de l'année, des animations conviviales et familiales. L'ouverture prochaine d'une brasserie vous permettra de déguster sur la terrasse d'un nouveau chalet, les produits frais en provenance des étals des commerçants !  
Marché de Soisy : rue Carnot, mercredi, vendredi et dimanche.

L'association des commerçants des « Deux Cèdres » quant à elle, dynamise les commerces de la galerie du 28, avenue de Paris, en organisant des animations communes au rythme du calendrier : prochaine animation, le 22 juin !

Alors vous aussi participez à la valorisation du commerce de proximité, consommez local à Soisy !

# LES RENDEZ-VOUS DE SOISY

### LE SAGE S'EXPOSE À SOISY !

Le SAGE s'expose à Soisy ! Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult-Engnien-Vieille Mer est un

outil de planification destiné à instaurer un véritable équilibre entre développement urbain et préservation de l'eau des milieux aquatiques et des paysages. Il a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau le 28 septembre dernier et sera prochainement soumis à enquête publique. Afin de vous aider à mieux appréhender l'esprit du SAGE, une exposition se tiendra en mairie, du 3 au 15 juin, aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

### COMMÉMORATION

La Municipalité, l'Association des Anciens Combattants et le Souvenir Français commémoreront le 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.

Rendez-vous mercredi 8 mai, à 10h : Office religieux à l'Eglise Saint-Germain ; à 11h15 : rassemblement au cimetière ; à 11h45 : rassemblement place de l'Hôtel de Ville. Avec la participation de l'Harmonie du Cercle Musical de Soisy.

### PORTES OUVERTES AU TENNIS CLUB



A l'occasion de la Fête du Tennis, le Tennis Club de Soisy vous ouvre ses portes les 8 et 9 juin de 10h à 18h. Venez découvrir le tennis et participer aux ateliers ludiques proposés.

TC Soisy - 38 rue d'Andilly  
Contact : Franck Laroye  
au 06 60 19 97 96

### RENCONTRE PARENTS/ ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles de Soisy organise une rencontre parents/assistantes maternelles le samedi 22 juin de 9h à 13h à l'Orangerie du Val Ombreux.

Parents, venez rencontrer les assistantes maternelles agréées disponibles et échanger avec elles autour de l'accueil de votre enfant. Assistantes maternelles, venez présenter votre projet d'accueil à vos éventuels futurs employeurs.

Entrée libre. Renseignements : RAM au 01 34 17 07 95

### LES ESSENTIELLES

La Résidence seniors « Les Essentielles » actuellement en cours de construction avenue du Général de Gaulle, accueillera 120 logements en location avec services. Cette résidence sécurisée avec une conciergerie 24h/24 et 7j/7 proposera sur place un restaurant traditionnel, des cours de gymnastique et de yoga, des espaces de fitness et spa, un espace informatique, un service de ménage, lingerie et blanchisserie...

Les Essentielles vous propose de découvrir ce programme et tous les services proposés lors d'une réunion d'information le mardi 25 juin à 15h, en salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Inscriptions : Service Animation Seniors au 01 34 05 20 66

Luc Strehaiano, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental,

vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h  
Tél. : 01 34 05 20 16

est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h  
Tél. : 01 34 05 21 90

vous reçoit lors des permanences aux Centres Sociaux Municipaux  
• « Les Campanules » : 7 mai, 4 juin à 18h  
• « Les Noël's » : 21 mai, 25 juin à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous  
Tél. : 01 34 05 20 40

Séance du Conseil municipal :  
jeudi 23 mai et jeudi 27 juin à 21h

Consultations juridiques gratuites :  
Maître Martin vous reçoit le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, en mairie.  
Tél. : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00  
mairie@soisy-sous-montmorency.fr

# LA VIE CITOYENNE À SOISY